



COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) de COTELUB

Signature du CRTE

Préfecture de Vaucluse, Conseil départemental de Vaucluse,
Parc Naturel Régional du Luberon, COTELUB, Enedis

le 21 janvier 2022 à 14 H

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, l'Etat a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique.

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) est un outil conçu pour accompagner les territoires dans leur projet de relance et de transition écologique. Il vise à la fois à faciliter l'opérationnalité des actions prévues pour étendre les ambitions de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale des territoires, et à simplifier les démarches contractuelles existantes entre l'Etat et les collectivités signataires. Et il s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance.

Le CRTE peut ainsi permettre d'intégrer de nombreux enjeux de projets de territoire. Un diagnostic écologique a été élaboré par le Parc naturel régional du Luberon, à l'échelle des EPCI. Partagé avec les trois EPCI de l'arrondissement d'Apt : la Communauté d'Agglo Luberon Monts de Vaucluse, Cotelub et la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, ce diagnostic présente les enjeux et critères de réussite économique et écologique de l'action publique locale en matière d'aménagement durable du territoire. Ce contrat, piloté par Cotelub, intègre également les projets des communes du territoire qui entrent dans les enjeux du CRTE. Les communes ont été associées à l'élaboration du contrat qui fera l'objet de clauses de revoyures annuelles.

Les enjeux de transition écologique du territoire s'articulent autour de 4 thématiques d'ensemble qui forment l'armature du Contrat :

- 1- développer la mobilités durables
- 2- accélérer la sobriété énergétique
- 3- préserver les patrimoines naturels, paysagers et bâtis,
- 4- favoriser l'emploi et améliorer le cadre de vie quotidien.

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), conclu pour six ans, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Signataires du CRTE :

- L'Etat : Monsieur le Préfet de Vaucluse, représenté par Mme Christine Hacques, Sous-préfète de l'arrondissement d'Apt
- Le Conseil départemental de Vaucluse représenté par Mme Dominique Santoni, Présidente.
- Parc Naturel Régional du Luberon, représenté par Mme Dominique Santoni, Présidente.
- ENEDIS, représenté par M. Sébastien Quiminal, Directeur Enedis Vaucluse
- COTELUB, M. Robert Tchobdrenovitch, Président.



Contact : Direction Général des Services - Tél : 04 86 78 80 40

Infos : www.cotelub.fr